



Mairie de ROULANS

34 grande rue
25640

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du jeudi 25 mars 2021

Le conseil municipal de la Commune de ROULANS, régulièrement convoqué en date du 19 mars 2021 s'est réuni en mairie de ROULANS Jeudi 25 mars 2021 à 20 h sous la présidence de M. JACQUOT Alain, Maire.

Etaient présents :

Valérie DONEY - Hervé DUBOIS-DUNILAC - Marguerite GAFFIE – Véronique GARNIER - Sylvie GLOSA – JACQUOT Alain - HUMBERT Louis – Emmanuelle LAGIERE - Corinne MAIRET - Jean-Luc PAUTHIER – Colette PERROT - Catherine TRONCIN – René TRUCHE

Absents excusés : Frédéric CARRY et Cyril HESS

Secrétaire de séance : Marguerite GAFFIE

Approbation de la séance du jeudi 25 février 2021

Après lecture par le maire, le procès-verbal de la séance du 25 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS

Compte-rendu de la réunion avec l'ONF du 23/03/2021 :

1^{ère} rencontre avec le remplaçant de Laurent BRUNNER, Baptiste LIANDIER

. A valider au prochain conseil le recours à la maîtrise d'œuvre pour la parcelle 3 afin d'obtenir 70 % de subventions (bois scolytés) + Devis de travaux 2021

L'ONF va se charger :

- . du classement des terrains acquis à M. PETITE « Sous Le Rang » dans le domaine forestier communal,
- . de la remise en état des chemins dégradés,
- . du renouvellement de la convention avec les Sentinelles d'Aigremont.

Schéma directeur d'assainissement

Le maire invite les élus à participer à la réunion de présentation du schéma directeur d'assainissement qui aura lieu en mairie : Jeudi 8 avril de 9 h à 11 h.

Projets de Vidéosurveillance et de City-park

Les dates des réunions des groupes de travail sont fixées ainsi :

- Vidéosurveillance : Jeudi 15 avril à 18 h
- City-park : Jeudi 22 avril à 18 h

Projets d'investissement 2021 et presse locale

Le conseil donne un accord de principe pour l'inscription au B. P. 2021 de deux figurines et d'un feu pour sécuriser les passages piétons devant l'école primaire.

Est également actée l'acquisition d'un journal électronique : reste à définir son lieu d'implantation et s'il sera double face ou non. Cet équipement permettra la diffusion d'informations en temps réel auprès de la population, en complément du bulletin municipal.

Le maire relève en effet que la commune, depuis plusieurs années, est très peu visible, voire quasiment invisible, dans les colonnes de l'Est républicain avec de rares articles dont la municipalité n'est souvent pas à l'origine.

Jean-Luc PAUTHIER rejoint le maire sur ce point et demande à ce que ce problème récurrent, souligné à de nombreuses reprises, soit enfin résolu.

Après discussions, il est convenu qu'une rencontre sera provoquée avec les responsables du journal pour aborder le sujet.

ORDRE DU JOUR

- Assainissement :
 - Compte de gestion 2020 – Délibération n° 13
 - Compte administratif 2020 – Délibération n° 14
 - Redevance Assainissement 2021 – Délibération n° 15
 - Budget primitif 2021 – Délibération n° 16
 - Convention Charte Assainissement – Délibération n° 17
- Lotissement Aux Vignes de Morteau :
 - Compte de gestion 2020
 - Compte administratif 2020
 - Budget primitif 2021
 - Desserte électrique : bilan financier
- Achat et vente de terrains
 - . Subvention Course cycliste
 - . Nomination référent Ambroisie

SERVICE ASSAINISSEMENT - CA 2020 et BP 2021

2021.13 - Approbation du compte de gestion 2020

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal à l'unanimité approuve le compte de gestion 2020 et donne quitus au receveur municipal pour la gestion 2020.

2021.14 - Approbation du compte administratif 2020

Le maire quitte la salle pour le vote du compte administratif 2020.

Est désigné Président de séance : Hervé DUBOIS-DUNILAC.

Après présentation détaillée en sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif 2020 du service assainissement est approuvé à l'unanimité comme suit :

Compte Administratif 2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2019		9 154.03		72 705.43
Opérations réelles 2020	152 039.88	134 974.10	133 808.12	85 331.90
TOTAUX	152 039.88	144 128.13	133 808.12	158 037.33
RESULTAT PAR SECTION	-7 911.75		24 229.21	
Excédent au 31/12/2020		16 317.46		
Restes à réaliser 2020 à reporter			306 162.00	305 000.00
Résultat corrigé 2020		15 155.46		

2021.15 - Redevance Assainissement 2021

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir le montant de la redevance assainissement pour 2021 à 2.51 € le m3 (tarif inchangé depuis 2015).

2021.16 - Approbation du budget primitif 2021

Après présentation détaillée par le maire en sections de fonctionnement et d'investissement, le budget primitif 2021 est adopté à l'unanimité comme suit :

Budget Primitif 2021	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2020	7 911.75			24 229.21
Opérations 2021	110 744.00	139 000.00	400 262.00	360 500.00
Amortissement exceptionnel	50 142.00			50 142.00
Dépenses imprévues	4 811.46			
TOTAUX	173 609.21	139 000.00	400 262.00	434 871.21
RESULTAT PAR SECTION	-34 609.21		34 609.21	
EXCEDENT DU BP 2021		0.00		

2021.17 - Projet de charte Transfert Compétence Assainissement

Le maire soumet à l'assemblée le projet de charte des principes guide de la démarche du transfert des compétences eau et assainissement.

Il précise qu'il est, par principe, contre le départ d'une nouvelle compétence vers le bloc intercommunal, qui priverait à nouveau la commune d'un domaine qu'elle maîtrise. La compétence école, transférée d'office, n'a pas eu les résultats escomptés : moins de proximité et d'efficacité pour un service plus coûteux.

la charte n'oblige en rien cependant les communes à transférer leurs compétences. Elle cadre certains principes sur lesquels les collectivités s'engagent moralement avec principalement deux notions : la solidarité et la responsabilité.

L'assainissement sera quoiqu'il en soit transféré d'office à la C. C. D. B. au 01/01/2026, sauf nouveau report.

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal, par 5 voix pour, 1 contre et 7 abstentions, valide le projet de charte des principes du transfert des compétences eau et assainissement.

LOTISSEMENT AUX VIGNES DE MORTEAU CA 2020 ET BP 2021

2021.18 - Approbation du compte de gestion 2020

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal à l'unanimité approuve le compte de gestion 2020 et donne quitus au receveur municipal pour la gestion 2020.

2021.19 - Approbation du compte administratif 2020

Le maire quitte la salle pour le vote du compte administratif 2020.

Est désigné Président de séance : Hervé DUBOIS-DUNILAC.

Après présentation détaillée en sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif 2020 du service lotissement est approuvé à l'unanimité tel qu'il figure dans le tableau ci-après.

2021.20 - Approbation du budget primitif 2021

Après présentation détaillée en sections de fonctionnement et d'investissement, le budget primitif 2021 du service lotissement est approuvé à l'unanimité tel qu'il figure dans le tableau ci-après.

**Lotissement Aux Vignes de Morteau - CA
2020 et BP 2021**

DEPENSES	Estimatif Coût HT	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Lot 1 - Voirie et réseaux humides - ROULANS TP	443 990.00			403 460.00	40 530.00
Lot 2 - Réseaux secs - SOBECA	83 399.00			74 190.00	9 209.00
Lot 3 - Bordures et enrobés - CLIMENT TP	144 276.50				144 276.50
Sous-total Marchés de travaux	671 665.50			477 650.00	194 015.50
Avenant Roulans TP Pipe line	5 400.00				5 400.00
Nettoyement lotissement CLERC	2 500.00			2 500.00	
Travaux de broyage	360.00		360.00		
Panneau publicité avec bois	953.28			953.28	
Intérêts prêts relais (au 31 10 2020)	555.74			555.74	
SYDED Réseau basse tension	43 351.00				43 351.00
Enedis Poste transformateur	30 000.00				30 000.00
Travaux Enedis Raccordement	4 600.00				4 600.00
Extension H. T. A.	14 668.00		14 668.09		
SPSE Travaux sur pipeline	22 985.00				22 985.00
Raccordement Orange + cablage	5 000.00				5 000.00
Divers imprévus	50 000.00				50 000.00
Coquard mission topo et foncière	24 670.00	12 320.00		9 020.00	3 330.00
Coquard maîtrise d'œuvre marché	35 100.00		15 350.00	8 446.00	8 100.00
Bole architecte étude préalable	7 800.00	7 800.00			
B3G2 etude de sol	4 500.00		4 500.00		
B3G2 Sondages sur tous les lots	7 500.00				7 500.00
Dossier loi sur l'eau	3 000.00		3 000.00		
Frais publication Appel d'offres	810.00	90.00	720.00		
Mission SPS	4 640.00			1 655.00	2 985.00
SOUS-TOTAL H. T.	940 058.52	20 210.00	38 598.09	500 780.02	377 266.50
Achat de terrains	218 900.00		204 109.85	23 802.42	9 000.00
Indemnités d'éviction	3 360.00			1 735.51	
MONTANT TOTAL H. T.	1 162 318.52	20 210.00	242 707.94	526 317.95	386 266.50

CUMUL DEPENSES REELLES

789 235.89 1 175 502.39

RECETTES	Estimation	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Emprunts déjà réalisés				400 000	450 000
Emprunt complémentaire ou vente lots					325 502
Vente de l'ensemble des lots	1 452 056				
MONTANT TOTAL	1 452 056			400 000	775 502

CUMUL RECETTES REELLES

1 175 502

ACHATS ET VENTE DE TERRAINS

1/ Demande d'achat de terrain « Aux Broussottes »

Le maire donne lecture du courrier de M. COUR Eddy qui souhaite acquérir le passage entre ses deux propriétés « Aux Broussottes », parcelles 39 et 40.

Ce passage est utilisé par les piétons, notamment par les élèves qui rejoignent le collège. Il est possible néanmoins d'utiliser une autre voie à proximité.

Après discussions, le conseil municipal, par 7 voix contre et 6 pour, rejette cette demande.

2/ Achats et Ventes de terrains

A/ Achat de terrains à Succession RACINE Marc

Le maire propose d'acquérir les terrains ci-dessous appartenant à la succession de M. RACINE Marc :

« A la Côte d'Aigremont »
Achat à 0.10 E le m²

Cadastre	M2
C 737	295
C 753	450
C 788	775
C 793	405
C 798	390
C 1008	301
C 1043	433
C 1046	914
Total	3 963

« A la Pétoulière » pour réalisation de la « déviation » du petit Roulans
Achat à 0.20 E le m²

	M2
Parcelle C 168	103
Parcelle C 1770	361
Total	464

Le conseil municipal, l'exposé du maire entendu, accepte à l'unanimité ces acquisitions, précise que l'ensemble des frais sera à la charge de la commune, demanderesse, et mandate le maire pour la signature de l'acte correspondant, et de toutes pièces s'y rapportant, auprès de Maître LEPARLIER, notaire à Baume-Les-Dames.

B/ Vente de terrains d'aisance « Aux Vignes de Morteau »

Le maire demande l'aval du conseil pour la vente d'une bande de terrain « Aux Vignes de Morteau », issue de la parcelle AB 37, aux propriétaires riverains au prix coûtant, soit 8 E le m² et pour une surface totale de 1448 m². Recette attendue 11584 E

Cette bande de terrain, située à proximité immédiate des canalisations S. P. S. E., n'est pas incluse dans le périmètre du lotissement Aux Vignes de Morteau.

L'assemblée donne son accord pour cette cession à l'unanimité.

Course cycliste La classic Grand Besançon Doubs

Une aide financière de 200 E est attribuée par l'assemblée pour l'organisation de la course cycliste qui passera à Roulans le 16 avril prochain.

Nomination référent ambroisie au sein du conseil

Jean-Luc PAUTHIER est renouvelé dans ses fonctions de référent ambroisie.

La prolifération de l'ambroisie, plante exotique envahissante, fortement allergisante, est une préoccupation nationale. La plante doit être détruite partout sous l'autorité de la police du Maire, de l'Agence Régionale de Santé et du Préfet.

C'est pourquoi un réseau de référents communaux est mis en place pour informer, signaler la présence de cette plante et veiller à sa destruction.

Prochain conseil municipal :

Jeudi 8 avril 2021 à 20 h



**Le Maire,
Alain JACQUOT**